

**Projet d'aménagement de la Nartuby médiane  
dans la traversée de Draguignan et de Trans-en-Provence.**

Sur demande du Syndicat Mixte de l'Argens (SMA), sis 2, Avenue Lazare Carnot, 83300 Draguignan et par arrêté du 11 juin 2021, le préfet du Var organise une enquête publique unique sur le projet d'aménagement de la Nartuby médiane dans la traversée de Draguignan et de Trans-en-Provence. Cette enquête, d'une durée de 32,5 jours consécutifs, se tiendra à la Direction des services techniques de la ville de Draguignan, siège de l'enquête, et en mairie de Trans-en-Provence, du 15 juillet 2021 au 16 août 2021 inclus.

L'objectif principal du projet d'aménagement de la Nartuby est de réduire les inondations sur la traversée de Draguignan et de Trans-en-Provence afin de protéger les populations. Les aménagements prévus comprennent principalement :

- l'élargissement, l'approfondissement et la restauration du lit de la Nartuby sur un linéaire de 3,9km ;
- la modification de huit ouvrages de franchissement ;
- la suppression de trois ouvrages de franchissement ;
- la création de nouveaux chemins d'accès ;
- la modification du profil en long de la rivière sur environ 1,5km ;
- la création d'un ouvrage de ralentissement de la dynamique de crue à l'aval de Trans-en-Provence.

Le dossier d'enquête publique unique comporte, notamment, le bilan de la concertation, une étude d'impact, les avis de l'autorité environnementale et du conseil national pour la protection de la nature, les avis du comité syndical du SMA, des conseils municipaux des communes de Draguignan et de Trans-en-Provence. Au terme de la procédure, le préfet du Var se prononcera sur :

- la déclaration d'utilité publique des travaux en vue de l'expropriation,
- l'enquête parcellaire en vue des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de l'opération,
- l'autorisation environnementale,
- l'instauration de servitudes d'utilité publique de sur-inondation, de travaux et entretien.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique unique est consultable :

1) **sur le site Internet des services de l'État dans le Var**, du 1<sup>er</sup> jour de l'enquête à 0h, au dernier jour de l'enquête à 24h, à l'adresse : <http://www.var.gouv.fr/enquetes-publiques-en-cours-hors-icpe-r2081.html>

Dans les mêmes délais, le public pourra formuler ses observations par courriel, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante : [nartubymediane-epvar@administrations83.net](mailto:nartubymediane-epvar@administrations83.net)

Ces observations seront consultables par le public, dans les meilleurs délais, sur le site Internet susvisé.

2) **sur support papier**, dans chaque lieu d'enquête, aux jours et heures indiqués dans le tableau, ci-dessous. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur.

Lieux d'enquête	Jours et heures
<b>Direction des services techniques de la ville de Draguignan</b> (siège de l'enquête publique) Centre Joseph Collomp - Place René Cassin 83300 DRAGUIGNAN	du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 16h00
<b>Mairie de Trans-en-Provence</b> Hôtel de Ville 25, Avenue de la Gare 83720 Trans-en-Provence	du lundi au jeudi inclus de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

3) **sur un poste informatique**, aux jours et heures précisés dans le tableau ci-dessus.

Le public pourra adresser ses observations et propositions par lettre, à l'attention du commissaire enquêteur chargé de l'enquête, au siège de l'enquête, à la Direction des services techniques de la ville de Draguignan. Madame Elisabeth Winkler chargée de mission à la direction départementale de l'équipement (e.r.), a été désignée en qualité de commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public, aux lieux, jours et heures indiqués ci-après :

Permanences du commissaire enquêteur	
<b>Direction des services techniques de la ville de Draguignan</b> (siège de l'enquête publique) Centre Joseph Collomp Place René Cassin 83300 DRAGUIGNAN	Le 15 juillet de 13h30 à 16h30 Le 10 août de 13h30 à 16h30 Le 16 août de 13h30 à 16h30
<b>Mairie de Trans-en-Provence</b> Hôtel de Ville 25, Avenue de la Gare 83720 Trans-en-Provence (1 <sup>er</sup> étage en mairie, bureau de l'adjoint à l'environnement)	Le 23 juillet de 13h30 à 16h30 Le 2 août de 14h00 à 17h00 Le 11 août de 14h00 à 17h00

Des courriers peuvent lui être remis lors de ses permanences. Ils seront annexés au registre.

Pendant toute la durée de l'enquête, des informations sur le projet peuvent également être demandées auprès du maître d'ouvrage en indiquant l'objet à l'adresse suivante : [contact@syndicatargens.fr](mailto:contact@syndicatargens.fr)

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, dans chaque lieu d'enquête, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture et sur le site Internet des services de l'État dans le Var, à l'adresse suivante :

<http://www.var.gouv.fr/toutes-les-enquetes-publiques-cloturees-r2082.html>

Les personnes intéressées pourront également en demander communication, auprès du préfet du Var, dans les conditions prévues au titre 1<sup>er</sup> du code des relations entre le public et l'administration.